

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 4584, RUE DE LA ROCHE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :
QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution
CA16 25 0360 du 3 octobre 2016, un projet de résolution sur le projet
particulier relatif à immeuble situé au 4584, rue De La Roche.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à
une consultation publique le **mardi 1^{er} novembre 2016, à 18 h**, au
201, avenue Laurier Est, 5^e étage;

QUE l'objet de ce projet de résolution vise à autoriser un parement
de briques d'argile en dérogation aux règles exigeant le retour aux
composantes architecturales d'origine.

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement,
ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera
ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et
entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au
bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du
lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 7 octobre 2016

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx